

Avis de constitution

SOCIETE « ALI CHOUR & ALICE MISHELA » en abrégé « AC & AM »

Siège ABIDJAN KOUMASSI REMBLAIS, Lot 902, Ilot
000

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 03/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ALI CHOUR & ALICE MISHELA » en
abrégé « AC & AM »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

-Salon de coiffure : prestations de coiffure pour hommes, femmes et enfants, soins capillaires, manucure et pédicure ;

-Parfumerie : vente de parfums, produits de beauté et de soins corporels ;

-Vente de vêtements et accessoires : commercialisation de tenues modernes et traditionnelles, chaussures, sacs et bijoux ;

-Location de résidences meublées : gestion, location et entretien de logements meublés destinés à la location saisonnière ou de longue durée.

-Location de véhicules : location de voitures et autres moyens de transport ;

-Services de transfert d'argent (E-Money) : opérations de dépôt, retrait et transfert ;

-Quincaillerie : commerce de matériaux de construction, d'équipements et d'outils de bricolage ;

-Boulangerie – pâtisserie : fabrication et vente de pain, viennoiseries et produits dérivés ;

-Exportation de produits vivriers : exportation d'attiéké, de produits agricoles et vivriers ;

-Événementiel : location et vente de tenues traditionnelles, décoration de lieux de réception, organisation d'événements et de cérémonies ;

-Import-Export ;

-Commerce général.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI REMBLAIS, Lot 902, Ilot 000

Dirigeant(s) M CHOUR ALI (COGÉRANT), Mlle N'ZI ALICE MISHELA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05918 du 26/11/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73838/GTCA/RC/2025 du 26/11/2025

